

LE RÈGLEMENT AU CCC

Le CCC est un lieu de travail et de lecture.

POURQUOI VENIR AU CCC ?

Pour :

- se documenter pour un travail donné en classe
- lire toute sorte de documents : des romans, des bandes dessinées, des magazines...
- s'informer sur les diplômes et les métiers
- prendre rendez-vous avec le professeur d'orientation
- faire des recherches sur ordinateur pour son travail
- participer à des activités culturelles/pédagogiques

COMMENT VENIR AU CCC ?

- Inscrivez-vous auprès des surveillant(e)s de la permanence ou de la vie scolaire.
- Lorsque vous venez au CCC pendant les heures de permanence, vous devez rester jusqu'à la fin d'heure.

Pour assurer les conditions de travail, le CCC peut accueillir au maximum 30 élèves

COMPORTEMENT AU CCC :

Pour que ces activités se déroulent agréablement et efficacement, il est important de :

- **Travailler dans le calme**
Les discussions se font à voix basse afin de respecter le travail des autres.
Les entrées et les sorties s'effectuent dans la discrétion.
- **Respecter le matériel**
Les documents utilisés doivent être remis en place.
Les documents doivent servir à tous : merci d'en prendre soin.
Les nourritures et boissons sont interdites.
Le téléphone portable est interdit.
- **Respecter les autres**
Les échanges doivent rester polis et respectueux.
- **Respecter le règlement**

UTILISATION DES ORDINATEURS DU CCC

- Priorité pour les classes réservées
- L'accès aux ordinateurs n'est permis que pour une recherche documentaire, un travail scolaire ou pour son orientation (ni jeux, ni tchat, ni recherches personnelles).

Le non-respect de ces règles du CCC pourrait occasionner des interdictions d'accès aux ordinateurs, voir du CCC et pourra être signalé à la vie scolaire.